

Enjeux institutionnels et action collective

Henri Lustiger-Thaler, Louis Maheu and Pierre Hamel

Volume 30, Number 1, Spring 1998

Le second souffle de la sociologie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001456ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001456ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lustiger-Thaler, H., Maheu, L. & Hamel, P. (1998). Enjeux institutionnels et action collective. *Sociologie et sociétés*, 30(1), 53–63.
<https://doi.org/10.7202/001456ar>

Article abstract

Social movements, within the context of advanced modernity, have had to reexamine their frames of action, their representations of social and political phenomena as well as their relations with institutions. The traditional paradigm to which most sociological studies refer cannot account for all the complexity and ambivalence that characterize the relationships actors construct in their dealings with institutions. In distancing themselves from the thesis of partial institutionalization and the interactionist perspective, the authors propose a new approach to the institutional issues and the institutionalization of social movements that takes account of the major changes that characterize advanced modernity. This leads them to examine three significant processes in this respect: reflexivity, globalization and authenticity.

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1998
Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 2007

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Enjeux institutionnels et action collective



HENRI LUSTIGER-THALER, LOUIS MAHEU et PIERRE HAMEL
(Traduction : Suzanne Mineau)

INTRODUCTION : UN POINT DE VUE THÉORIQUE

Que ce soit sur un plan conceptuel, sur celui du discours ou encore en tant que « lieu » de l'action collective, quel rôle faut-il attribuer aux institutions ? Jusqu'à maintenant, quelle place leur a-t-on accordée eu égard à l'organisation humaine et au changement social ? En tant qu'élément conceptuel, l'institution se situe aux confins des préoccupations centrales de la sociologie contemporaine. En ce sens, ne nous conduit-elle pas à redéfinir d'une manière radicale cette cage d'acier dont parlait Weber ? Notre texte repose sur la prémisse suivante : même si nous n'avons pas fini d'en explorer toute la complexité, le concept sociologique d'institution nous apparaît incontournable. De plus, qu'elle soit abordée ou non d'une manière explicite, l'institutionnalisation devient un point d'entrée qui permet de reconceptualiser la notion même d'action collective.

Il est certain que l'institutionnalisation est un débat qui apparaît, voire réapparaît, sous diverses formes en ce qui a trait à la nature de l'expérience dans le cadre de la modernité avancée. Toutefois, il s'agit là d'un champ de connaissances ambigu que les analystes des mouvements sociaux n'ont pas hésité à explorer. Pensons aux analyses qui mettent l'accent sur les cycles des mouvements sociaux, à celles qui insistent sur le jeu introduit par une vision contestataire du politique, à celles qui mettent en lumière les structures d'opportunité politique, y compris leurs résultats définis en termes de compromis, et, enfin, à celles qui prennent en compte le caractère discursif des échanges et des conflits entre les registres institutionnels et non-institutionnels de l'action. Il n'est pas étonnant de constater que dans leurs méta-discours, les analystes des mouvements sociaux se soucient au premier chef des changements théoriques susceptibles de rendre compte de l'engagement des acteurs dans l'action collective.

Alvin Gouldner (1979) a bien saisi ce tournant définitionnel lorsqu'il a expliqué comment la sociologie en tant que culture d'un discours critique a émergé tout en mettant de l'avant des énoncés sur la transformation des institutions. Nous partageons tout à fait son point de vue et disons que les enjeux de l'action collective et la théorie de l'institutionnalisation n'ont jamais convergé avec autant de force. Qui plus est, nous affirmons que l'interface entre les questions relatives à l'action collective et celles qui découlent de l'institutionnalisation constitue en ce moment un problème central par rapport à l'élaboration d'une théorie sociale. À cet égard, la question provocatrice d'Alain Touraine (1992a), qui demande « si nous ne sommes pas au-delà des mouvements sociaux », mérite d'être

rappelée. Est-ce qu'il existe d'autres formes d'action collective ayant une longue durée à l'égard des transformations sociales en comparaison de ce que les mouvements sociaux prétendaient être à une certaine époque ? À notre avis, cette interrogation amorcée par Touraine témoigne d'une rencontre de plus en plus problématique entre les théories de l'action collective et celles de l'institutionnalisation. Leur avenir par rapport à la construction d'une théorie sociale est loin d'être clair.

Pour l'instant, notre intention est de commencer à repenser les institutions à l'intérieur de la sociologie des mouvements sociaux afin de mieux comprendre l'action collective dans le contexte de la modernité avancée. Ce qui a longtemps été considéré comme la fonction principale des institutions, à savoir la régulation normative, passe maintenant par une prise de conscience plus grande des ambivalences présentes dans les systèmes de l'agir et du vouloir humains. Cela a eu pour effet, entre autres, d'amener les chercheurs à prendre leurs distances vis-à-vis l'étude des caractéristiques structurelles des institutions en faveur d'un examen de la manière dont les acteurs institutionnels et les nouvelles communautés se reconnaissent mutuellement comme acteurs clés dans un champ diversifié de pratiques sociales et culturelles inscrites dans un terrain institutionnel de plus en plus marqué. Ainsi, les institutions ne sont plus seulement des ressources que chacun tente de s'approprier avec avidité. En tant que processus « agonistique » chargé de conflits, l'institutionnalisation limite et favorise à la fois l'expérience de pratiques culturelles. Elle est davantage porteuse de significations que ne le veulent les approches qui insistent sur la routinisation des normes émergentes ou, dans les termes de Weber, sur le déploiement de la rationalité instrumentale comme fondement des relations sociales.

Bien entendu, cela est vrai si nous considérons l'exemple des conflits qui ont caractérisé la période de l'industrialisation capitaliste au tournant du siècle. Avec les mouvements sociaux des années soixante, les institutions se sont aussi révélées des espaces privilégiés pour l'expression de l'action collective. Les conflits étaient alors médiatisés grâce aux institutions qui prétendaient pouvoir tempérer les luttes entre générations. À la suite de l'expérience vécue au cours des années soixante par les mouvements, il était prévisible que les théoriciens des mouvements sociaux déplacent leur attention vers l'« extra-institutionnel », là où on retrouvait moins de médiation à l'égard des conflits (Offe, 1987). Plus récemment, à partir d'une perspective différente, qui continue toutefois à s'inscrire sur le terrain de l'extra-institutionnel, certains chercheurs ont attiré notre attention sur les mouvements fondamentalistes et les milices d'extrême droite (Castells, 1996). Ces groupes échappent aux régulations étatiques en matière de contrôle social et politique. Ce qui nous conduit à nous demander si, dans le contexte de la modernité avancée, la seule possibilité qui reste pour élaborer une théorie sociale ou une théorie des mouvements sociaux n'est pas de faire appel à des espaces de non-médiation où évoluent des factions marginales, progressistes ou d'extrême droite ?

Ce n'est pas notre avis. Par contre, quelles attentes avons-nous à l'égard des nouveaux mouvements sociaux ? Certains observateurs en sont venus à la conclusion apparemment explicite que ces mouvements ne parviendraient jamais à remplir le rôle qui leur avait été attribué. Pourraient-ils représenter de nos jours, même d'une manière approximative, ce que la classe ouvrière a représenté à une époque antérieure de la modernité (Eder, 1993 ; Pakulski, 1995 ; Roth, 1996) ? Certaines caractéristiques de l'action collective contemporaine, que l'on retrouve notamment dans les mouvements féministes, écologistes, anti-militaristes, gais ou lesbiens, pourraient le donner à penser. Toutefois, ces mouvements comportent de nombreuses ambivalences qui fragmentent l'ensemble de leurs répercussions sociales. Cette fragmentation a d'ailleurs soulevé d'importantes questions sur notre capacité à appréhender l'expérience symbolique, culturelle et sociale de l'Occident de même que sur les types de subjectivité historique qui ont été inclus ou exclus. Il reste qu'en dépit de leur fragmentation, les nouveaux mouvements sociaux laissent entrevoir pour l'Occident une époque sociale différente du point de vue de la centralité des nouveaux conflits dans la formation des sociétés de la modernité avancée. Les mouvements sociaux reflètent les multiples niveaux de stratification des formes modernes de l'action collective par rapport aux nouveaux champs de conflits émergents (Maheu, 1995).

DE LA RÉGULATION À L'INSTITUTIONNALISATION PARTIELLE

Il est certain que l'apaisement politique des conflits sociaux est loin d'être chose faite. Le point de vue dominant à l'intérieur de la sociologie des mouvements sociaux soutient que les mouvements sont de plus en plus structurés par les effets découlant des rapports aux institutions, soit sous la forme d'une cooptation, soit sous celle d'un reliquat d'interactions symboliques et pratiques (Eder, 1993 ; Roth, 1996). Nous soutenons ici qu'il est nécessaire de repenser cette interprétation si nous ne voulons pas que la théorie ne corresponde plus aux expériences concrètes des acteurs des mouvements. Les relations conflictuelles et ambivalentes que les mouvements sociaux entretiennent avec les institutions — les relations dichotomiques entre un dedans et un dehors des institutions — sont déjà bien documentées par les travaux sociologiques (Neidhart et Rucht, 1991 ; Dalton et Kuechler, 1990). Le travail récent de McAdam, Tarrow et Tilly (1996) représente une approche plus courante pour expliquer les relations entre les mouvements sociaux et les formes institutionnelles. Leur préoccupation est avant tout de cartographier les « paramètres et les conditions » d'une vision contestataire du politique (*Ibid.*, p. 29). Ce faisant, ils remettent en cause les prémisses explicatives du paradigme de l'identité (Cohen, 1985 ; Melucci, 1985). McAdams et ses collaborateurs soutiennent avec raison, non seulement que les identités des acteurs contestataires ne se résument pas à la poursuite de buts internes, mais aussi qu'elles émergent de « revendications qui vont de simples reproches à des attaques brutales » (*op. cit.*, p. 17) lors des confrontations avec les États, les partis et leurs prolongements institutionnels.

Tout en reprenant à notre compte les critiques formulées par Cohen et Melucci ainsi que celles de tous ceux qui se sont rangés derrière le paradigme de l'identité, il nous apparaît que leur analyse ne fournit qu'une réponse partielle à une question fort controversée. McAdam et ses collaborateurs ont raison d'affirmer que les mouvements sociaux — même lorsqu'ils s'institutionnalisent — représentent davantage qu'un simple rassemblement d'intérêts et d'identités. Après tout, est-ce que ceux-ci ne sont pas porteurs de revendications auprès des autorités et, en particulier, des autorités étatiques ? Par contre, rien ne nous indique ici ce qui devrait être essentiel pour élaborer une construction sociopolitique de l'autorité dans l'espace de régulation de l'État et du marché. *Comment pouvons-nous penser les institutions en tant que phénomène qui encadre les relations structurelles du pouvoir, et à plus forte raison de l'État, alors qu'elles constituent aussi un terrain d'action où peuvent s'exprimer les identités et les expériences sociales ?* Il s'agit là d'un questionnement qui se situe sur un tout autre terrain de critique que celui mis de l'avant par McAdam et ses collaborateurs ou encore que celui élaboré par les théoriciens du « paradigme de l'identité ». L'importance que McAdam et ses collaborateurs accordent à la place des mouvements au sein des institutions renvoie à ce que nous appelons la fonction d'encadrement du processus d'institutionnalisation. Si les institutions parviennent à délimiter l'action collective, elles ne l'intègrent pas pour autant. Jusqu'à maintenant, et en particulier aux États-Unis, c'est la fonction d'encadrement qui a dominé les théories de l'action collective.

Dans la suite du texte, nous soutenons qu'il est nécessaire d'aller au-delà des analyses qui insistent sur la fonction d'encadrement. De plus, nous prenons une distance critique vis-à-vis des approches qui présentent les acteurs institutionnels engagés dans des processus d'auto-reproduction. Cette perspective ouvre la porte à une conception interactionniste des pratiques institutionnelles, relevant de ce fait de nouvelles ambiguïtés et de nouvelles difficultés inhérentes à l'élaboration d'une théorie des institutions de la modernité avancée. Dans notre analyse de l'action collective, nous voulons attirer l'attention sur un phénomène très différent. Il nous apparaît que les analyses qui mettent l'accent sur la fonction d'encadrement des institutions doivent être complétées par une problématique qui appréhende les institutions en premier lieu sous l'angle d'un champ de relations et d'expériences. Dans le contexte de la modernité avancée, une des caractéristiques importantes des institutions est qu'elles constituent des constructions souples qui s'apparentent au post-fordisme. Par conséquent, pour nous, l'institutionnalisation constitue un processus à partir duquel les mouvements sociaux s'engagent sur des terrains imprégnés d'ambivalences, de relations « agonistiques » et conflictuelles et que nous considérons comme porte d'entrée de l'expérience pour la construction

des conflits. Nous y reviendrons plus loin lorsque nous considérerons la tension qui prévaut entre, d'une part, la fonction d'encadrement des institutions et, d'autre part, la question de la réflexivité, de la globalisation et de l'authenticité en tant que formes d'une subjectivité inscrite dans les rapports institutionnels ou d'une subjectivité repliée sur elle-même.

RETOUR À LA TRADITION DANS L'ÉTUDE DES INSTITUTIONS DE LA MODERNITÉ AVANCÉE

Ce qui est étonnant dans l'approche traditionnelle de l'institutionnalisation, c'est l'immédiateté à partir de laquelle on représente les relations de correspondance que les acteurs développent avec les systèmes d'action collective. Du point de vue de l'institution, la négociation de ces relations constitue un bien valorisé, dans la mesure où les revendications et les luttes font l'objet de divers arrangements politico-institutionnels. Les accords et les compromis historiques entre les classes sociales sont le résultat de ce type de processus. Ils ont aussi permis de construire le cadre épistémologique des débats néo-corporatistes des années soixante-dix. Tandis que ces modes d'appréhension ont fortement structuré notre compréhension du conflit majeur entre le capital et le travail, le paradigme traditionnel n'est pas non plus absent des approches plus récentes relatives aux mouvements sociaux.

On en retrouve des influences encore très présentes dans les analyses des mouvements populaires des années soixante. L'approche traditionnelle de l'institutionnalisation est aussi réapparue dans les analyses des nouveaux mouvements sociaux sous la forme d'un cadre d'action extra-institutionnel élaboré pour expliquer les résistances produites par les acteurs à l'égard des identités qui leur étaient imposées. C'était là une manière d'expliquer les identités culturelles — et leur statut à la fois interne et externe — en faisant appel à une politique auto-définitionnelle et auto-limitative en opposition aux identités traditionnelles, en particulier aux identités de classe.

D'emblée, retenons que la thèse traditionnelle met en relief trois éléments épistémologiques profondément enracinés dans l'institutionnalisation :

- 1) Il existe un réajustement constant entre une situation précaire des relations sociales et la régulation des conflits sociaux permanents. Cela provient d'un contexte où les relations sociales passent par un processus d'élimination vers le bas qui repose sur la normalisation. Cette compréhension de l'institutionnalisation annonce une transition dans les rapports espace-temps vécus par les acteurs, avec d'importantes conséquences pour les ententes sociales qui prennent la forme d'institutions sociales et politiques. Les institutions sociales tissent dans la trame de la société des normes, des autorités et des hiérarchies. Elles possèdent un caractère conservateur intrinsèque.
- 2) Selon la thèse traditionnelle, les institutions sont engagées dans des processus continus, quoique limités, de transcription, dans la mesure où elles reproduisent une routinisation des relations sociales conflictuelles. Dans cette perspective, le paradigme traditionnel est fondé sur un échange de relations sociales qui s'inscrivent après coup dans un ensemble de systèmes politico-institutionnels. Ce qui permet d'intégrer les résidus des conflits dans un deuxième temps. Ainsi, l'action sociale débouche sur des conventions. Elle définit aussi les acteurs à partir de systèmes d'action, créant par le fait même une autre base de correspondance sociale. En soi, cette correspondance demeure imparfaite, puisque les menaces à la stabilité sont canalisées dans des efforts constants pour rétablir des relations homéostatiques équilibrées.
- 3) La promesse d'« émancipation » ou l'insistance sur les dimensions extra-institutionnelles de l'action collective n'échappent pas à ce cadre général. Bien au contraire. Le paradigme traditionnel nous fournit une explication binaire des processus sociaux. Par définition, tout ce qui est soumis à la médiation engendre une logique de résistance présente dans le non-médiatisé en tant qu'objet de réification. Le non-médiatisé est une source illimitée de processus chaotiques en fournissant un fondement à la restructuration du champ médiatisé, définissant par le fait même les limites de ses frontières intérieures et extérieures.

Cette conception de l'institutionnalisation alimente un éventail très large d'études consacrées à l'analyse des mouvements sociaux et aux processus d'institutionnalisation. Elle résulte des reliquats wébériens de la rationalisation et des formes bureaucratiques de la rationalité qui en découlent. Elle met en scène un processus de régulation politique qui sous-tend les rapports entre l'État et les mouvements sociaux. Toutefois, dans les travaux récents, on observe un courant de pensée qui laisse entrevoir que le paradigme traditionnel a peut-être fait son temps à titre d'hypothèse explicative de l'action collective et élément essentiel à l'élaboration d'une théorie de l'État. Le signal le plus clair en ce sens nous provient de la thèse de l'« institutionnalisation partielle », que l'on retrouve très fréquemment à l'intérieur de la sociologie des mouvements sociaux.

Cette thèse de l'institutionnalisation partielle diffère du paradigme traditionnel que nous venons de décrire. En présentant le champ de l'action, elle tient compte du problème de la correspondance entre les acteurs et les systèmes d'action dans le contexte de la modernité avancée tout en mettant en lumière certaines de ses limites. Selon cette approche, les mouvements sociaux sont des acteurs qui défient l'ordre symbolique en tant que pratique culturelle. Ils ne sont que partiellement institutionnalisés, à l'encontre de l'explication « traditionnelle » des conditions préalables à l'amorce d'une relation sociale. Selon nous, cette thèse se retrouve dans les études qui retracent la façon dont les mouvements transigent avec les structures d'opportunités politiques en canalisant leurs mobilisations à travers divers formes du politique conflictuel. Toutefois, même si elle permet de décrire le flux des relations sociales dans leurs rapports aux institutions, la thèse de l'institutionnalisation partielle ne nous fournit pas d'éléments théoriques capables d'expliquer ces processus. Cette approche — encore une fois, nous n'avons qu'à penser à l'analyse des structures d'opportunités politiques — n'a pas produit d'analyse convaincante des rapports qui existent entre les mouvements et les institutions, si ce n'est qu'elle a dégagé les divers degrés d'intégration ou de résistance sociopolitique qui prévalent.

Du point de vue de la thèse de l'institutionnalisation partielle, on retrouve entre les acteurs et les institutions des terrains de correspondance sociale qui permettent d'établir des relations stratégiques avec les normes institutionnelles, les autorités, etc. Pour autant, est-ce que cette approche peut nous permettre de saisir toute la complexité des relations entre les acteurs et les systèmes d'action ? Qu'advient-il du problème de la non-correspondance dans les relations sociales contemporaines ? Est-ce qu'en dernière analyse, la thèse de l'institutionnalisation partielle n'évade pas trop facilement le problème de la fragmentation ? Selon nous, cette thèse n'est qu'un indicateur, quoique très significatif, du déclin de la capacité explicative du paradigme traditionnel à l'égard des transformations de la modernité avancée. Dès lors, comment est-il possible de dépasser la thèse de l'institutionnalisation partielle ? Comment résoudre cette aporie si l'action collective et l'institutionnalisation sont analysées à partir du prisme de processus séquentiels ou d'interrelations cumulatives au lieu d'être considérées comme des phénomènes intégrés ?

L'action collective aujourd'hui se situe à la jonction des processus de rupture et de transformation et n'a rien à voir avec les processus typiques de l'époque prémoderne ou avec ce que nous avons pris l'habitude d'associer à des formes modernes de transformation. À cette occasion, l'institutionnalisation est déterminée par des forces sociales qui interagissent d'une manière de plus en plus relationnelle. C'est pourquoi nous ne pouvons plus concevoir les institutions comme un phénomène microsociologique institué, voire comme un ordre établi (Foucault, 1976). Nous ne pouvons pas non plus les considérer comme une simple caractéristique instituante, interactionniste ou performative de l'acteur (Lourau, 1970), si ce dernier est théoriquement coupé des caractéristiques plus relationnelles/structurelles de l'action et de son mode d'inscription dans les rapports institutionnels. Il nous apparaît important ici d'établir une distinction entre les conceptions interactionniste et institutionnelle du changement social. Les institutions ne sont pas le simple produit d'un volontarisme pur et unilatéral de la part d'un acteur collectif. Elles englobent autre chose que des relations intersubjectives. À l'inverse, l'ordre social institué n'est pas non plus une entité fermée, enrégimentée au point où tout renouveau, toute rupture ou toute transformation proviendraient du dehors, de l'extra-institutionnel (Maheu et Toulouse, 1993). À ce sujet, la compréhension du phénomène relationnel que propose Bourdieu (1993) peut s'avérer utile. En mettant l'accent sur le caractère profondément

sociologique des relations, il saisit bien la nature et la configuration des institutions et de l'institutionnalisation : « ce qui existe dans le monde, ce sont des relations — non des interactions entre des agents ou des liens inter-subjectifs entre des individus » (Bourdieu, 1993).

De multiples façons, en étant propulsés vers l'avant par les changements radicaux qui affectent les relations du local et du global dans leurs rapports au temps et aux systèmes d'information connexes, les acteurs et les institutions demeurent en conflit, submergés par des tensions que le paradigme traditionnel, la thèse de l'institutionnalisation partielle et la perspective interactionniste ne saisissent pas. Les institutions comportent de multiples strates d'ambivalences sociales qui laissent entrevoir plusieurs problèmes pour l'élaboration d'une théorie.

Tout d'abord, les institutions de la modernité avancée font face à une série de changements radicaux, c'est-à-dire qu'elles sont plus fragiles et plus fragmentées qu'on ne l'admet généralement, laissant entrevoir un nombre croissant de niveaux de non-correspondance. En second lieu, ces changements dispersent leur légitimité dans le champ culturel qui subit lui-même d'énormes pressions en termes d'imputabilité sur le plan social et politique. Enfin, les actions collectives contestataires qui prennent part à ces changements, en dernière analyse, se préoccupent moins d'établir des alliances ou une « série de cohésions tactiques » que de lutter contre l'hégémonie des normes qui sont reconstituées — tant sur un plan culturel, que social et politique — à partir des processus institutionnels d'encadrement social. C'est pourquoi, dans le contexte de la modernité avancée, l'institutionnalisation s'accompagne-t-elle de plus en plus d'un affaiblissement récurrent des normes plutôt que de leur stabilisation, comme cela était le cas avec l'ancien paradigme. C'est cette faiblesse, ou plutôt la dialectique régulatrice à laquelle elle donne lieu, que nous aborderons plus loin avec la question de l'exclusion sociale.

RÉFLEXIVITÉ, GLOBALISATION ET AUTHENTICITÉ : UN DOUBLE MOUVEMENT INSTITUTIONNEL

La notion d'institutionnalisation doit être repensée à la lumière des multiples modernités occidentales (Pieterse, 1995) ainsi qu'à partir de la certitude d'avenirs incertains qui dépendent du réseau global des interactions (Adams, 1994). Ces processus sont devenus si complexes que certains n'hésitent pas à évoquer la théorie du chaos pour les expliquer (Buell, 1994). Dans cette perspective, les nouvelles formes d'institutionnalisation, qu'elles soient locales ou globales, apparaissent comme partie prenante du problème général d'une transformation des relations sociales qui évoluent dans des contextes fortement dépouillés des mécanismes de soutien traditionnels (Beck, 1994 ; Giddens, 1991). Ulrich Beck a formulé ce problème d'une manière provocatrice. Il a soutenu que nous avons besoin « d'idées et de théories qui nous permettront de concevoir le nouveau qui déferle sur nous d'une manière nouvelle en nous permettant de vivre et d'agir au sein de cette nouveauté » (Beck, 1992, p. 12).

Nous partons du constat que les institutions sont de plus en plus à l'avant-scène de ce « nouveau », en ce sens qu'elles participent de près à la construction de l'action plutôt que de jouer un simple rôle de médiation dans les rapports internes et externes aux institutions, comme le concevait l'ancien paradigme. Les institutions deviennent des points d'entrée pour la construction des expériences personnelles et sociales. Après avoir été longtemps considérées comme les interfaces de l'action, elles constituent des activités humaines significatives capables de fonder l'action collective à l'ère de la modernité avancée. Leur activité interne exige un nouveau langage explicatif. De plus, les caractéristiques internes des institutions font appel à trois grands facteurs de structuration. Ceux-ci constituent en même temps les piliers de notre argumentation sur les changements de la modernité avancée. Ils s'articulent aux éléments suivants :

- a) des formes réflexives d'action inscrites dans les réseaux d'informations ;
- b) une globalisation explicite des cadres de l'action sociale ;
- c) une démarche relationnelle par rapport à la construction de l'authenticité pour les acteurs comme élément de leur expérience subjective de la modernité avancée.

Chacun de ces facteurs de structuration comporte un double mouvement institutionnel qui s'exprime dans la relation entre, d'une part, l'encadrement de l'action (définie en termes de correspondance sociale) et, d'autre part, la « non-correspondance » entre les acteurs et les systèmes d'action. Cette non-correspondance laisse entrevoir un déséquilibre entre les expériences personnelles, politiques et culturelles agrégées des acteurs et la capacité des institutions à contenir d'une manière efficace les relations conflictuelles qui découlent de ces phénomènes. *En soi, la non-correspondance est à la base des crises et des transformations institutionnelles en plus d'être la base même à partir de laquelle les institutions servent de points d'entrée expérientielle à l'action collective.* Elle produit un mode conflictuel où les institutions fournissent un espace propice à la réinsertion sociale, créant de ce fait des champs d'action, à partir d'expériences relationnelles.

Réflexivité et réseaux d'information :

Anthony Giddens (1991) soutient d'une manière convaincante que l'action se nourrit des sous-produits du savoir. Les acteurs évoluent à l'intérieur de systèmes complexes qui consomment, produisent et emmagasinent diverses formes de savoir. Ils ne peuvent pas souscrire à une action et interagir avec des systèmes abstraits sans recourir à l'interprétation et à l'utilisation de diverses formes de savoir. Cela suppose une certaine contextualisation du « savoir en tant qu'action ». Toutefois, il s'agit aussi d'une forme de savoir qui se répète et se modifie en construisant la réalité sociale. Les acteurs de la modernité avancée font appel à un savoir et à des systèmes d'action de plus en plus complexes. En fait, ils fonctionnent comme des analystes symboliques (Reich, 1991). Cela, bien entendu, est un thème de la récursivité du savoir : en revenant sur elle-même, l'action renouvelle l'ordre symbolique et social. Ce qui distingue la réflexivité dans le contexte de la modernité avancée, c'est le rythme, l'accessibilité et l'accélération de l'action. Cette tendance, qui a été renforcée par le rétrécissement du temps et de l'espace informationnels, compte tenu de la globalisation culturelle, a favorisé en Occident une ouverture sur des modernités multiples avec leurs histoires multiculturelles à cause de l'interpénétration du premier, du deuxième et du tiers monde.

Cela dit, le processus de réflexivité demeure vide si nous ne considérons pas l'« informationnalisation » des cadres d'action eux-mêmes. C'est ce que David Lyon (1988) et Manuel Castells (1989 ; 1996) ont mis en lumière. Selon Castells, l'informationnalisation et la globalisation de l'économie ont produit une nouvelle forme sociétale qui se caractérise, comme jamais auparavant, par des « forces macrostructurelles capables d'agir indépendamment des valeurs et des conflits sociaux » (Castells, 1996, p. 1). Nous voulons poursuivre cette idée en mettant l'accent sur le fait que le problème de l'informationnalisation est lié à l'abstraction globale des rapports de domination, autre indice de la non-correspondance entre les acteurs et les systèmes d'action. Les réseaux d'information introduisent de nouvelles formes de médiation relationnelle entre les acteurs et les institutions. Il en découle une impasse temporelle, une ambivalence, un décalage entre les problèmes de structure et l'action. En somme, les institutions se trouvent confrontées à la réflexivité des acteurs, à leur propre réflexivité interne et à des réseaux d'information élargis, les deux premiers étant structurés par un double mouvement entre l'encadrement de l'action et la réflexivité de l'expérience.

En poussant le raisonnement plus loin, nous pourrions dire que les institutions de la modernité avancée sont confrontées à leur propre réflexivité interne à cause des nouveaux fondements du savoir. Ces systèmes de connaissance établissent et médiatisent par leur propre récursivité les conditions de l'action et les ressources mises à sa disposition. Par conséquent, une partie du double mouvement évoqué réside dans la capacité des systèmes symboliques et réflexifs du savoir à s'étendre et à transformer encore davantage les structures internes et, par le fait même, la réalité sociale qui influence et encadre l'action collective.

D'une part, les institutions encadrent d'une manière réflexive l'action et les acteurs, des symboles et des normes complexes aussi bien que des jeux de rôle et des organisations sophistiqués en raison de leur fonction d'encadrement en tant que marqueurs symboliques et normatifs des relations sociales. D'autre part, toutefois, le sujet est structuré au moyen et à partir d'une dimension

« relationnelle » encodée faisant l'objet d'expériences intenses si bien que les positions du sujet ne sont guère plus que des rôles institutionnels codés par l'expérience. Plus que jamais, les institutions ont maintenant besoin d'intégrer la réflexivité externe et la diversité des agents qui les fréquentent et qui, de multiples façons, les influencent, les bouleversent et les contestent. À ce niveau d'analyse, les institutions de la modernité avancée sont des espaces ambivalents, des lieux où les acteurs n'ont pas le choix de s'engager pour les modifier activement comme point d'entrée du social.

Globalisation :

L'enjeu de la globalisation est au cœur de la configuration que revêtent les institutions de la modernité avancée. Cela se trouve renforcé par la prémisses voulant que de nos jours, plus que jamais, l'action collective se déroule à distance et avec une rapidité plus grande, étant alimentée par une accélération de l'histoire. La numérisation des moyens de communication et les modes de transport rapides favorisent des « actes d'action » à distance. Il s'agit là de reconfigurations culturelles qui ont un impact massif, en termes de transformation, sur les mécanismes institutionnels permanents. En plus de modifier d'une manière dramatique les flux d'informations, les mouvements de capitaux et les rapports de classes, ces processus court-circuitent les nations, les milieux locaux et les frontières régionales. Les nouvelles conditions globales de l'action, avec la construction des expériences personnelles et sociales qu'elles impliquent, bouleversent les arrangements institutionnels traditionnels. En fait, nous pourrions dire que, du point de vue local, la fonction d'encadrement des institutions pour la construction de l'action est soumise à des contraintes fortes. Le décalage entre l'action et la structure agit ici comme un décalage croissant dans l'économie politique des institutions du local et du global. Cela se manifeste non seulement par l'affaiblissement de la régulation politique au sein des États-nations en comparaison à l'action collective transnationale (Tarrow, 1994), mais aussi par les résultats mitigés des ONG ainsi que par le recul d'anciennes institutions mondiales comme l'ONU.

Ici aussi, les institutions et les cadres institutionnels de l'action sont construits à partir d'un double mouvement : la fonction d'encadrement des institutions, ou son absence, comme l'illustre la non-correspondance entre les acteurs et les systèmes, se trouve inscrite d'une manière dialectique à partir des points d'entrée institutionnels qui redessinent des moments globaux et leurs espaces locaux. Comme Roland Robertson (1992) l'a fait remarquer, le phénomène de la globalisation ne se résume pas à « l'objectivité de l'accroissement des interconnexions » mais il concerne aussi « les questions subjectives et culturelles ». Robertson (1995) approfondit son analyse en laissant entendre qu'il n'existe pas vraiment de dichotomie entre le local et le global. Le milieu local peut être vu comme une facette de la globalisation. Robertson propose le terme de « glocalisation » pour désigner la subjectivité du discours global. Comme le souligne John Eade (1997) en faisant appel aux travaux de Robertson, « dans la sphère subjective et personnelle la glocalisation renvoie à la construction et à l'invention de divers milieux locaux à l'aide de flux globaux d'idées et d'informations » (*Ibid.*, p. 4). L'effet de la globalisation sur les institutions modernes va nettement dans ce sens. Les institutions intègrent et désintègrent l'action en créant des espaces globaux et locaux, des milieux élargis et des espaces culturels/personnels significatifs (Durrsschmidt, 1997).

La fonction d'encadrement ainsi que le rôle de point d'entrée expérientiel des arrangements institutionnels constituent un enjeu important et stratégique. À cause de ce double mouvement, les institutions de la modernité avancée sont de plus en plus confrontées à des problèmes complexes de cohérence et de légitimité. Il n'est donc pas surprenant de voir les tenants du paradigme traditionnel de l'institutionnalisation parler de processus sociaux sans médiation, de l'extra-institutionnel, plutôt que de mettre l'accent sur le terrain conflictuel où les acteurs et les institutions transforment la construction de l'expérience et des communautés. Comme l'a soutenu Barbara Adams (1994), dans un contexte de globalisation, la construction de l'expérience passe par une culture globale. Cela prend la forme d'une expérience personnelle d'une « culture globalisante ». Cette expérience personnelle entraîne la mise en réseau des citoyens, l'extension de leurs possibilités d'action — la création de

nouveaux rôles fonctionnels élaborés en interaction — afin d'élargir les processus sociaux qui fournissent un accès direct au politique.

Selon Adams, la différence entre la globalisation des processus sociaux, en tant que tendance historique, et la culture globalisante plus personnelle de l'expérience constitue pour l'instant le cadre ambivalent des forces institutionnelles globales. Une culture globalisante implique des relations avec les institutions locales ainsi qu'une intégration dans ces institutions. Elle met aussi en relief le mode d'insertion des institutions au sein des espaces locaux et leur extension en temps réel aux relations globales gérées à distance.

Les institutions encadrent l'expérience personnelle de la culture globale et servent également de point d'entrée pour faire l'expérience de l'étendue (du local au global) par la création de positions propres aux sujets et par de nouvelles relations sociales. Le couplage, grâce à l'information, des forces locales avec des enjeux sociaux transnationaux plus larges et avec des espaces politiques laisse entrevoir de nouvelles opportunités structurelles pour l'action collective et la construction d'expériences. On peut certainement affirmer qu'à l'intérieur de l'Union européenne, les institutions locales, régionales et nationales ont parfois été renforcées par les opportunités juridiques et politiques offertes par le nouveau cadre politico-institutionnel européen (Gaspard, 1995). L'axe global/local a renforcé la dynamique des luttes sociales tant par rapport aux enjeux écologiques que par rapport aux enjeux liés à la question des femmes.

L'authenticité et le sujet :

Les expériences personnelles et sociales sont au cœur de la tempête qui secoue les institutions. Toutefois, la façon dont elles « déferlent » sur l'autorité des conventions et des traditions demeurent une question en suspens du point de vue du maintien, de la construction et du réagencement des traditions (Heelas, Lash et Morris, 1996). La modernité avancée se préoccupe avant tout de l'encodage des expériences qui remettent en question le local et le régional comme moment de transition à l'intérieur du global. Les divisions culturelles entre l'Ouest, l'Est, le Nord et le Sud, si longtemps insérées dans des récits distincts, nous reviennent sous la forme d'hybrides globaux (Bhabha, 1993). Le mouvement spatio-culturel des expériences est ainsi devenu un des traits structurels des formes organisationnelles d'une modernité avancée critique. En tant que caractéristique structurelle, l'expérience ne peut être dissociée des enjeux de la modernité avancée par rapport aux questions de réflexivité et aux processus de globalisation/diffusion de l'information. Ici, le problème de la modernité avancée prend la forme d'une confrontation entre la rationalisation et la subjectivation ; ce qui crée encore une autre base pour spéculer sur l'authenticité du sujet.

À titre de trait structurel, l'expérience se rapproche du questionnement que formulait récemment Alain Touraine dans *Critique de la modernité* (1992b). Pour Touraine, la modernité est un mouvement conflictuel de l'historicité qui est soutenu, sans jamais être maîtrisé complètement, par l'articulation difficile de la subjectivation et de la rationalisation. Pourtant, la modernité concerne aussi la passion, la créativité et la rupture alors qu'elle est fondée sur une affirmation de la subjectivité produisant sa propre identité ainsi que sur une historicité qui se reproduit elle-même socialement. Charles Taylor (1989) insiste sur ce même aspect de la modernité avancée. Prendre sa place dans le monde, du point de vue de la production sociale de son moi, et reconnaître sa propre différence par l'entremise du conflit social se rattachent à la construction d'une culture de l'authenticité, une culture du sujet de la modernité avancée.

En encodant l'expérience, les institutions illustrent encore un autre moment de leur immanence ou de leur double mouvement. Les institutions entravent l'acte de l'expérience alors que du même coup elles facilitent son encodage. En un sens, en fournissant des ressources, à partir des diverses formes de communication et d'information ainsi que par un ensemble de rôles sociaux, les institutions sont des marqueurs et des cadres pour les pratiques expérientielles. Ce qui est significatif, c'est leur capacité à réguler sur un plan normatif et politique la production de l'expérience. À ce propos, nous soutenons que les expériences personnelles et sociales ne peuvent faire autrement que de passer par les systèmes d'action et les institutions qui les supportent. De ce point de vue, les

institutions sociales, politiques, culturelles ou globales sont un produit, un résultat alimenté par des expériences qui seront éventuellement canalisées et donneront lieu à des conventions.

Toutefois, en même temps, les institutions demeurent un champ, un espace social, un ensemble de systèmes d'action à partir desquels les conventions et les traditions sont contestées par l'encodage de l'expérience qui structure d'une manière récursive le terrain institutionnel. À cet égard, les institutions et les expériences sont non seulement engagées sur le plan social mais aussi imbriquées les unes dans les autres : l'institution sert de point d'entrée social à l'intérieur d'un réseau de relations sociales à partir de la construction d'une possibilité d'action et d'une action collective à la recherche d'une identité. Le politique, la reconnaissance des droits humains, l'horizon socio-culturel de la démocratie et la tension dialectique entre la subjectivation et la rationalité ne peuvent être conçus sans faire appel aux institutions comme point d'entrée aux relations sociales. Ensemble, ces processus produisent une culture de l'authenticité avec ses vastes domaines provenant d'un savoir expérientiel.

C'est pourquoi nous proposons de concevoir l'expérience sous l'angle d'une construction sociale et institutionnelle, comme une pratique localisée, comme un flux de rencontre d'entités centrées sur le sujet plutôt que de la concevoir comme enfermée dans une seule identité, résultat du conflit ou de l'affirmation à l'intérieur d'une institution donnée. L'analyse de l'expérience passe donc par l'examen des conditions de production de la relation, de ce qui la rend visible à l'intérieur de l'institution. La philosophe Joan Scott soutient à ce sujet des propos éclairants lorsqu'elle affirme que « ce ne sont pas les individus qui ont des expériences, mais les sujets qui se constituent par l'expérience » (Scott, 1992). En ce sens, l'expérience ne devient pas la source de nos explications eu égard aux institutions de la modernité avancée. Elle est plutôt ce que nous cherchons à expliquer, ce que nous percevons comme immanent dans le processus d'institutionnalisation.

En résumé, disons que du point de vue de l'action collective, les trois dimensions critiques que sont la réflexivité/informationnalisation, la globalisation et l'authenticité sont des terrains de lutte dans la vie des institutions. Ce sont également ces éléments qui permettent de repenser la théorie de l'État, puisqu'ils font partie de la configuration globale de l'action et de ses effets sur l'État. En fait, l'État est présent dans ces trois processus dans la mesure où il se trouve lui-même reconfiguré en tant qu'espace institutionnel sur le plan local, régional et national.

Ces transformations représentent, dirions-nous, ce que Ulrich Beck appelait le nouveau « qui déferle sur nous d'une façon nouvelle ». Les expériences personnelles et sociales traversent et transforment du même coup les systèmes d'action et les institutions qui les supportent. Dès lors, les institutions deviennent un champ relationnel de flux d'information, de subjectivité et d'espaces locaux-globaux imbriqués, un système d'action complexe. De manière paradoxale, ces éléments proviennent d'un système qui entrave tout en étant transformé par lui ses propres possibilités d'action, comme l'a si bien montré le point de vue critique relationnel (Emirbayer et Goodwin, 1994 ; Bourdieu, 1993 ; Abott, 1988 ; Elias, 1978). Par conséquent, l'univers de l'action collective ne relève pas forcément d'entités cohérentes, mais elle repose plutôt sur l'agencement des attributs d'entités qui ne sont susceptibles de passer à l'action que dans le contexte d'autres entités. L'unité d'analyse significative, c'est les rôles changeants qui émergent au cours des transactions plutôt que les éléments constitutifs eux-mêmes (Emirbayer et Goodwin, 1994) ; d'où l'importance de la fonction d'encadrement social des institutions ainsi que de la non-correspondance entre les acteurs et les systèmes. Ces processus interviennent moins dans un sens dialectique hégélien classique que comme un champ chargé de friction par rapport à des conflits entre des phases relationnelles qui favorisent des points d'entrée institutionnels pour la construction de l'expérience et de la société. Par conséquent, le point de départ d'une théorie doit être une analyse de l'expérience des sujets-positions qui se transforment à partir d'un changement des cadres de l'action collective au sein des institutions. Ceux-ci découlent de cadres de référence réflexifs/informationnels tant globaux qu'axés sur le sujet. En ce qui concerne les possibilités qu'elles offrent aux acteurs, les institutions ne sont pas devenues moins rigides mais plus souples.

Avec le nouveau paradigme, il y a contestation lorsque les institutions servent de points d'entrée pour la construction conflictuelle d'identités et de communautés, lorsque surgit une contradiction entre un espace de flux au sein de la société d'information et un espace de signification (Castells, 1996), ou avec l'expérience d'une construction de la signification en relation à des questions identitaires ou communautaires prenant place à l'intérieur d'un cadre de référence localisé. Les contradictions, qui s'expriment elles-mêmes comme des expériences, deviennent fonctionnelles lorsque les entités sont influencées par le contexte d'autres entités. Cela se traduit par des refus collectifs de nature conflictuelle ainsi que par de nouvelles formes de régulation, les effets relationnels de ce double mouvement institutionnel structurant à la fois le moment réflexif, global et subjectif. De ce fait, l'action collective se trouve toujours confrontée à une modification rapide de son propre contenu épistémologique et de son niveau d'interaction.

L'EXCLUSION SOCIALE : UNE NON-CORRESPONDANCE ET DES NON-LIEUX

Il importe de rappeler que la conception de l'institutionnalisation que nous mettons de l'avant dans ce texte ne repose pas sur une idée de l'institution comme marqueur à la fin d'un processus cyclique pour les mouvements sociaux. Il s'agit plutôt d'un ensemble relationnel de contextes ou de champs d'action. Par conséquent, l'institution n'apparaît pas seulement un point d'arrivée où l'action sociale devient une convention, comme c'est le cas avec l'approche qui met l'accent sur les cycles de vie des mouvements. Elle se définit plutôt comme un ensemble de circonstances sociales qui sont elles-mêmes le produit des effets du savoir et de l'action. C'est pourquoi il est crucial de théoriser la façon dont les institutions sont reliées aux forces de domination et d'exploitation, notamment en ce qui a trait au problème de la privation relative en tant que mode de production de l'exclusion. Comment les institutions sont-elles un reflet de l'État défini comme un ensemble d'autorités ?

En tant que modèle d'interactions, la privation relative désigne un système de stratification sociale qui constitue la base de l'exclusion sociale. Au sein de la société civile, l'exclusion sociale a été définie jusqu'à maintenant comme la limite extrême de l'exploitation provenant des conflits et des compromis entre les classes. La privation relative faisait aussi référence au domaine du politique. En fait, nous sommes passés d'une théorie de la privation relative fondée sur la pénurie des ressources à une théorie politique de la société où les relations entre l'opportunité, la contestation et la démocratie deviennent un élément définitionnel de la modernité. Toutefois, il existe une autre perspective qui peut nous aider à resituer l'enjeu de la privation relative et de la stratification, perspective qui met l'accent sur une dimension profonde de l'expérience et de la construction des communautés.

Dans les sociétés modernes avancées, il existe une dimension de stratification qui ne peut être dissociée du moi, de la construction conflictuelle des communautés (Lustiger-Thaler, 1994) et des enjeux globaux de la subjectivité. Le rôle moderne des institutions est au centre de ces questions. L'institutionnalisation constitue une série de relations qui suscitent des éléments de subjectivité à la fois personnalisés et généralisés. À cet égard, les terminologies les plus courantes de la privation relative, que ce soit par rapport à leur cadre de référence néo-marxiste ou post-marxiste, ne sont pas très utiles. Avec la privation relative définie à l'intérieur d'un modèle de modernité avancée, la stratification institutionnelle devient un fondement de l'exclusion à l'égard du problème de la subjectivité inscrite dans les rapports institutionnels ou repliée sur elle-même et de son insertion dans des espaces significatifs et des flux informationnels globaux de l'action. Cette incorporation ou non-incorporation passe par la construction des sujets et des communautés.

Ici, trois dimensions institutionnelles de la subjectivité méritent d'être considérées. Chacune sert de base à une forme d'exclusion puisqu'elle indique une non-correspondance entre les acteurs et les systèmes. En d'autres termes, les trois renferment un double mouvement. Il s'agit avant tout

de conditions réflexives/informationnelles, de questions politiques à l'égard d'une théorie moderne avancée de l'État et de la société.

- 1) Quelles conditions permettent à des sujets individuels ou collectifs de faire des choix ?
- 2) Comment ces sujets négocient-ils leurs milieux d'appartenance ? Cette question soulève le problème des communautés en transition, qui se déploient à partir de milieux locaux jusqu'à de vastes milieux globaux.
- 3) Quels processus permettent d'inscrire socialement le besoin de reconnaissance en tant que sujet et créent une histoire du sujet ou d'une communauté de sujets au moyen de souvenirs institutionnels partagés sur un plan culturel ?

Le problème du choix, que ce soit du point de vue de la société ou de la communauté, est au cœur du nouveau statut des arrangements institutionnels de la modernité avancée. Nous avons assisté à un recul des actions collectives enracinées dans la division traditionnelle du travail et dans ses caractéristiques identitaires en faveur d'une version moderne selon laquelle ce sont des groupes réunis en fonction de leur région, de leur âge, de leur sexe, de leur état de santé, etc., qui envahissent les diverses strates institutionnelles. Une attention accrue aux limites sociales de la croissance — les dommages causés à l'environnement — a fait avancer le sens moral en vertu duquel nous effectuons des choix ainsi que les structures institutionnelles connexes à partir desquelles ces choix sont faits. Par conséquent, le problème des choix a placé l'individu dans un cadre de délibérations qui personnalise en même temps qu'il collectivise l'acte de choisir. Ainsi, l'institutionnalisation est devenue un processus qui permet avant tout de débattre des choix c'est-à-dire qu'elle sert de point d'entrée à l'expérience afin d'être capable de choisir. Le problème des choix, ne peut être dissocié du contexte des réseaux réflexifs/informationnels, de la globalisation en tant que milieu étendu et de l'authenticité en tant que relation d'un sujet individuel-collectif avec l'histoire.

L'appartenance renvoie à l'aptitude d'un individu ou d'un ensemble d'individus à formuler leurs préférences à titre de citoyen et d'agir en conséquence. D'un point de vue institutionnel, l'acte d'appartenir fait éclater les logiques distinctes de l'individu et de la collectivité à partir d'une communauté qui fait problème, ouvrant la porte à une lutte incessante dans une société de type associatif entre des délibérations individuelles et collectives. En d'autres termes, qu'est-ce qu'un espace personnel, un espace collectif par rapport à la construction d'un conflit social (Roseneil, 1996) ? Enfin, la reconnaissance souligne que la subjectivité — à la fois personnelle et collective — inscrite dans des rapports institutionnels n'est possible qu'à la condition de mettre en place des arrangements institutionnels qui fonctionnent sur le mode de la réciprocité. Cela signifie que l'institutionnalisation est nécessairement inscrite dans les sociétés civiles locales, conçue en fonction des expériences personnelles et collectives et insérée dans des réseaux globaux d'information ; ce qui entraîne éventuellement des conflits et une non-correspondance entre les acteurs et les systèmes. De nos jours, la privation relative attire notre attention sur la matrice d'un processus d'exclusion qui interdit l'accès à la réflexivité, de même que celui à l'informationnalisation des cadres d'action et à l'authenticité subjective-collective, compte tenu de la non-correspondance entre les acteurs et les systèmes d'action.

Notre définition de l'exclusion sociale peut se comprendre en partie en faisant appel à la contrepartie stratificationnelle de ce que Marc Augé (1996) a appelé les *non-lieux*, c'est-à-dire des endroits sociaux qui restreignent les possibilités expérientielles de faire des choix, d'exprimer son appartenance et d'être reconnu. Ces endroits sociaux sont construits à partir d'un transit social et en vue d'effectuer un tel transit. Selon Augé, la notion anthropologique de lieu nous renvoie à l'endroit où sont produites l'identité, les relations sociales et l'histoire/mémoire. Le non-lieu constitue un moment de transition, lorsque les conditions expérientielles de la subjectivité individuelle et collective sont faibles, repliées sur elles-mêmes, éparées.

Dans notre esprit, le non-lieu représente au sein de l'institution les séquelles de la non-correspondance entre les acteurs et les systèmes. Il ne s'agit pas seulement de contraintes à l'égard de l'identité, comme c'est le cas avec le problème de l'authenticité, mais d'un accès limité — prenant

la forme d'une privation relative — au savoir réflexif/informationnel et global ainsi qu'aux réseaux d'action. Le cadre ontologique de l'exclusion sociale que nous présentons dépend toutefois du statut social de l'expérience. Cette conception nous éloigne d'une ontologie traditionnelle des relations sociales conflictuelles pour nous amener vers une exclusion institutionnelle qui englobe les dimensions personnelles et collectives. Plus que jamais l'exclusion fait partie de l'univers institutionnel, de sa structure hiérarchique, se trouvant expérimentée sur un plan individuel et collectif dans l'anonymat d'un non-lieu.

En dernière analyse, les institutions sont des structures interpolées. Elles peuvent désengager la base symbolique, idéologique aussi bien que politique d'une expérience en la situant dans des lieux d'action vides, dans des non-lieux temporaires. Dans un sens plus large, les institutions de la modernité avancée peuvent tenir les acteurs à distance des conditions sociales nécessaires à la construction d'une expérience, par rapport à un sujet-position. Si l'expérience est un construit social par opposition à une condition naturalisée, elle est reliée d'une manière intense à l'action et au changement social. Les individus qui dépendent du bien-être social et qui luttent pour défendre leur position de sujet afin de construire une expérience socio-politique autonome illustrent cette situation entièrement ambivalente et paradoxale où l'expérience a été inscrite au plus profond par ce qui a déjà été rejeté par la norme. En termes stratégiques, le non-lieu n'offre pas d'assises solides pour construire autre chose que des expériences de transit ou des identités instables, des solidarités contractuelles ou de l'incohérence sociale.

C'est pourquoi l'exclusion sociale fait partie d'une stratégie de déni de l'acteur collectif, du sujet agissant des mouvements sociaux à la recherche des assises ontologiques de l'expérience. Une telle perspective nous fournit une idée bien différente de la façon dont la résistance se manifeste. En tant que processus relationnel, l'institutionnalisation met au premier plan les enjeux relatifs à la capacité de choisir, à l'appartenance et à la reconnaissance. Ces trois démarches sont au cœur de la vie institutionnelle. Tous les acteurs collectifs cherchent à les atteindre. Par conséquent, les institutions sont remises en question dans leur hiérarchie stratifiée à partir de leurs structures d'exclusion changeantes et des conflits relationnels qui en découlent. Toutefois, l'exclusion sociale a une autre conséquence. Au lieu de voir surgir une capacité d'action qui se manifeste par l'entremise de protestations et de résistances, au lieu de voir surgir une solidarité organique au sein de la société civile, nous assistons à la création d'une « société d'exclus » à titre d'entité fonctionnelle. Sur ce terrain, les actes de contestation, par opposition à une politique de contestation, empruntent la voie de pratiques de résistance dans la vie quotidienne, rendant encore plus dispersée, fragmentée et ambivalente la relation avec un modèle cohérent d'action collective et une théorie de l'État. La société d'exclus nous est révélée par les « transcriptions secrètes » des acteurs et par les « armes des faibles » sur lesquelles des observateurs comme James C. Scott (1990) et Bill Jordan (1994) ont attiré notre attention.

Quelles conclusions pouvons-nous dégager de cette première lecture des institutions de la modernité avancée ainsi que de leurs processus et de leurs lieux d'exclusion ? Tout d'abord, une compréhension des processus modernes de l'institutionnalisation est indispensable à l'étude des mouvements sociaux contemporains. De plus, il doit être évident que la privation relative, sur laquelle se fondent les pratiques d'exclusion, est elle-même reliée au type de société, aux formes institutionnelles qui les définissent ainsi qu'au niveau de savoir et de pouvoir qu'elle tente d'expliquer. Une reconceptualisation de la privation relative nous permet de concevoir d'une manière différente les structures sociales des institutions, leurs enjeux et leur avenir probable. Dans le contexte de la modernité avancée, la privation relative doit aussi considérer ceux qui sont privés des possibilités expérimentelles de l'action parce qu'ils sont socialement enfermés dans des non-lieux.

Pour cette raison, une mobilisation stratégique contre l'exclusion sociale dans le contexte de la modernité avancée passe par une reconnaissance des institutions comme lieu de transformation, drapé à l'infini dans un réseau de possibilités et de destinées humaines. Accorder à l'institution une place moins importante dans notre réflexion théorique et dans notre analyse des mouvements

sociaux, c'est ignorer un des problèmes clés relatifs aux discussions contemporaines sur l'avenir de l'action collective.

Henri LUSTIGER-THALER	Louis MAHEU	Pierre HAMEL
Ramapo College of New Jersey	Département de sociologie	Institut d'urbanisme
School of Social Sciences and	Université de Montréal	Université de Montréal
Human Services	C.P. 6128, Succ. Centre-ville	C.P. 6128, Succ. Centre-ville
505 Ramapo Valley Road	Montréal (Québec), Canada	Montréal (Québec), Canada
Mahwah New Jersey	H3C 3J7	H3C 3J7
07430-1680		

RÉSUMÉ

Dans le contexte de la modernité avancée, les mouvements sociaux ont dû revoir leurs cadres d'action, leurs représentations du social et du politique de même que leurs rapports aux institutions. Le paradigme traditionnel auquel renvoient la majorité des travaux sociologiques ne permet pas de saisir toute la complexité et l'ambivalence qui caractérisent les relations que les acteurs construisent dans leurs rapports aux institutions. En se démarquant de la thèse de l'institutionnalisation partielle et de la perspective interactionniste, les auteurs proposent une nouvelle problématique des enjeux institutionnels et de l'institutionnalisation des mouvements sociaux qui prend en compte les changements majeurs caractéristiques de la modernité avancée. C'est ce qui les conduit à examiner trois processus significatifs à cet égard, à savoir la réflexivité, la globalisation et l'authenticité.

SUMMARY

Social movements, within the context of advanced modernity, have had to reexamine their frames of action, their representations of social and political phenomena as well as their relations with institutions. The traditional paradigm to which most sociological studies refer cannot account for all the complexity and ambivalence that characterize the relationships actors construct in their dealings with institutions. In distancing themselves from the thesis of partial institutionalization and the interactionist perspective, the authors propose a new approach to the institutional issues and the institutionalization of social movements that takes account of the major changes that characterize advanced modernity. This leads them to examine three significant processes in this respect: reflexivity, globalization and authenticity.

RESUMEN

En el contexto de la modernidad avanzada, los movimientos sociales debieron revisar sus marcos de acción, sus representaciones de lo social y de lo político, así como sus relaciones con las instituciones. El paradigma tradicional al cual se refieren la mayoría de los trabajos sociológicos no permite comprender toda la complejidad y la ambivalencia que caracterizan los lazos que los actores construyen en sus relaciones a las instituciones. Diferenciándose de la tesis de la institucionalización parcial y de la perspectiva interaccionista, los autores proponen una nueva problemática de los desafíos institucionales y de la institucionalización de los movimientos sociales que tiene en cuenta los cambios mayores característicos de la modernidad avanzada. Esto los conduce a examinar tres procesos significativos, a saber la « reflexividad », la globalización y la autenticidad.

BIBLIOGRAPHIE

- ABBOTT, Andrew (1988), « Transcending General Linear Reality », *Sociological Theory*, 6, pp. 169-86.
- ADAMS, Barbara (1994), « Running out of Time », in M. Redclift et T. Kenton, (dir.), *Social Theory and the Global Environment*, Londres, Routledge, pp. 92-112.
- AUGÉ, Marc (1996), *Non-places : Towards an Anthropology of Super-modernity*, Londres, Verso.
- BHABHA, Homi (1994), *The Location of Culture*, Londres, Routledge.
- BECK, Ulrich (1992), *Risk Society. Towards a New Modernity*, Londres, Sage.
- BECK, Ulrich (1994), « The Debate on the 'Individualization Theory' » in Bernard Schäfers (dir.), *Sociology in Germany. Development, Institutionalization, Theoretical Disputes*, Opladen, Leske Verlag, pp. 191-200.
- BOGGS, Carl (1986), *Social Movements and Political Power*, Philadelphie, Temple University Press.
- BOURDIEU, Pierre (1984), *Distinction : A Social Critique of the Judgement of Taste*, Cambridge, Mass. Harvard University Press.
- BOURDIEU, Pierre, et coll. (1993), *La Misère du monde*, Paris, Seuil.
- BUELL, Frederick (1994), *National Culture and the Global System*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press.
- CASTELLS, Manuel (1996), « Insurgency Movements : The Zapatistas and American Militias », article présenté à la Globalization and Collective Action Conference, University of California at Santa Cruz, 17 mai.
- CASTELLS, Manuel (1989), *The Informational City*, Londres, Blackwell.
- COHEN, Jean et ARATO, Andrew (1992), *Political Theory and Civil Society*, Boston, MIT Press.

- COHEN, Jean (1985), « Strategy or Identity : New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements » *Social Research*, vol. 52, n° 4, pp. 663-716.
- DALTON, Russell et Manfred, KUECHLER (dir.) (1990), *Challenging the Political Order*, New York, Oxford University Press.
- DURRSCHMIDT, Jorg (1997), « The Delinking of Locale and Milieux : On the Situatedness of Extended Milieux in a Global Environment », in J. Eade (dir.) *Living the Global City*, Londres, Routledge.
- EADE, John (1997), « Reconstructing Places » in J. Eade (dir.) *Living the Global City*, Londres, Routledge.
- EDER, Klaus (1993), *The New Politics of Class : Social Movements and Cultural Dynamics in Advanced Societies*, Londres, Sage.
- ELIAS, Norbert (1978), *The Civilizing Process*, New York, Urizen Books.
- EMIRBAYER, Mustafa et Jeff GOODWIN (1994), « Network Analysis, Culture and the Problem of Agency », *American Journal of Sociology*, 99, pp. 1411-53.
- FOUCAULT, Michel (1976), « Two Lectures », texte paru dans C. Gordon (éd.), *Power/Knowledge : Selected Interviews and other Writings by Michel Foucault, 1972-1977*, New York, Pantheon Books.
- GASPARD, Françoise (1995), *La question de l'égalité des chances hommes-femmes dans le contexte de l'Union européenne*, Montréal, Université de Montréal, Chaire Jean Monnet et Laboratoire Femmes de l'Europe.
- GIDDENS, Anthony (1991), *Modernity and Self-Identity*, Londres, Polity.
- GOULDNER, Alvin (1979), *The Future of Intellectuals and the Rise of the New Class*, New York, Continuum.
- HEELAS, Paul, LASH, Scott et MORRIS, Paul (dir.) (1996), *Detraditionalization : Critical Reflections on Authority and Identity*, Cambridge, Mass., Blackwell.
- JORDAN, Bill (1994), quoted in « The Quest for a Politically Effective Language of Everyday Life », in *Artful Practices*, Henri Lustiger-Thaler et Daniel Salée (éd.), Montréal, Black Rose Books, pp. ix-xxiv.
- LOURAU, René (1970), *L'Analyse institutionnelle*, Paris, Éditions de Minuit.
- LUSTIGER-THALER, Henri (1994), « Community and the Contingencies of Everyday Life », in H. Lustiger-Thaler et Vered Talai (dir.), in *Urban Lives*, Toronto, Oxford University Press of Canada, pp. 20-44.
- LYON, David (1988), *The Information Society : Issues and Illusions*, New York, Polity Press.
- MAHEU, Louis (1995), « Introduction », in Louis Maheu (dir.) *Social Class and Social Movements : The Future of Collective Action*, Londres, Sage, pp. 1-17.
- MAHEU, Louis et TOULOUSE, Jean-Marie (1993), « Gestion du social et social en gestation : perspectives d'analyse et principaux enjeux », *Sociologie et sociétés*, vol. 25, n° 1, pp. 7-23.
- McADAM, Doug, TARROW, Sydney et TILLY, Charles (1996), « To Map Contentious Politics » *Mobilization*, vol. 1, n° 1, pp. 17-34.
- MELUCCI, Alberto (1980), « The New Social Movements : a theoretical approach », *Social Science Information*, vol. 19, n° 2, pp. 199-226.
- MELUCCI, Alberto (1985), « The Symbolic Challenge of Contemporary Movements », *Social Research*, vol. 52, n° 4, pp. 789-816.
- NEIDHARDT, Freidhelm et RUCHT, Dieter (1991), « The Analysis of Social Movements : The State of the Art and Some Perspectives for Further Research », in Dieter Rucht (dir.) *Research on Social Movements : The State of the Art*, Frankfurt/Boulder, Campus/Westview Press, pp. 421-464.
- OFFE, Claus (1984), *Contradictions of the Welfare State*, Cambridge Mass, The MIT Press.
- OFFE, Claus (1987), « Challenging the Boundaries of Institutional Politics : Social Movements in the Sixties » in Charles Maier (dir.), *Changing Boundaries of the Political*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 63-105.
- PAKULSKI, Jan (1995), « Social Movements and Class : The Decline of the Marxist Paradigm » in Louis Maheu (dir.), *Social Class and Social Movements : The Future of Collective Action*, Londres, Sage, pp. 55-86.
- PIETERSE, Jan Neederveen (1992), *White on Black : Images of Africa and Blacks in Western Popular Culture*, New Haven, et Londres, Yale University Press.
- REICH, Robert B. (1991), *The Work of Nations : Preparing Ourselves for 21st Century Capitalism*, New York, A. A. Knopf.
- ROBERTSON, Roland (1992), *Globalization : Social Theory and Global Culture*, Londres, Sage
- ROBERTSON, Roland (1995), « Globalization : Time-space and homogeneity-heterogeneity », in M. Featherstone, S. Lash et R. Robertson (éd.), *Global Modernities*, Londres, Sage.
- ROSENEIL, Sasha (1996), « The Personal and the Global », Paper presented at the Globalization and Collective Action Conference, University of California at Santa Cruz.
- ROTH, Roland (1996), *Social Movements and Institutionalization Paper presentation*, Cornell University, Mars.
- RUCHT, Dieter (1988), « Themes, Logics and Arenas of Social Movements : Structural Approach », in B. Klandermans et coll., (dir.), *International Social Movement Research*, vol. 1. *From Structure to Action*, Greenwich, JAI Press., pp. 305-328.
- SCOTT, James, C. (1990), *Domination and the Arts of Resistance*, New Haven, Yale University Press.
- SCOTT, Joan W. (1992), « Experience », in J. Butler et J.W. Scott (dir.) *Feminists Theorize the Political*, New York et Londres, Routledge, pp. 22-40.
- TAYLOR, Charles (1989), *Sources of the Self*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TARROW, Sydney G. (1994), *Power in Movement*, Cambridge, New York, Cambridge University Press.
- TOURAINÉ, Alain (1992a), « Beyond Social Movements ? » in Mike Featherstone (dir.) *Cultural Theory and Cultural Change*, Londres, Sage, pp. 125-145.
- TOURAINÉ, Alain (1992b), *Critique de la modernité*, Paris, Fayard.